



FGAAC-CFDT

DÉFEND LES CONDUCTEURS DE TRAINS DEPUIS 1848 !

GTT PARCOURS-PRO DES CONDUCTEURS

Malgré leur réticence, la Direction Métiers Traction impose un référentiel de cadrage aux Activités (Voyage, Transilien, TER et Fret).

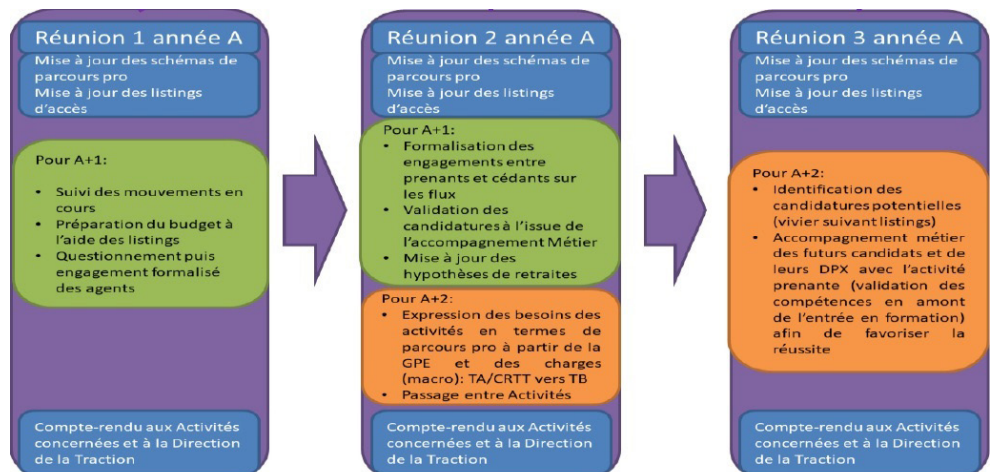
La TT00449 intitulée « les Principes généraux du parcours professionnel conducteur » servira de cadre national pour organiser les parcours professionnels des conducteurs TA et TB dans les bassins d'emploi existants.

Ce texte réglementaire impose :

- ➔ Des Parcours Professionnels par bassin d'emploi
- ➔ L'implication de toutes les activités
- ➔ Une anticipation de la Gestion des effectifs à deux ans minimum
- ➔ La répartition des coûts de formation entre Activités, Prérequis pour l'Activité cédante et la formation au nouveau poste pour l'Activité prenante

Les formations complémentaires utiles au nouveau poste seront à la charge de l'activité prenante.

Un cycle de 3 rencontres annuelles locales + une réunion de suivi nationale est mise en place avec présence des activités et OS.



FGAAC-CFDT
CP2 - Bâtiment Calliope
5, RUE PLEYEL
93200 SAINT-DENIS
01 76 58 12 21
FGAAC-CFDT@FGAAC.ORG

f FGAAC-CFDT Officiel

t @FGAAC-CFDT

y FGAAC-CFDT Officiel



Rappel des revendications FGAAC-CFDT

Les points positifs

- ➔ Favoriser les parcours pros par bassin d'emploi inter et intra activités, en ayant une attention particulière sur les axes qui réfléchissent à des parcours dans leur entité.
- ➔ Créer une charte économique entre les différentes activités pour sécuriser les parcours inter-activités.
- ➔ Obligation d'avoir une GPE voyage anticipée d'au moins 2 ans, les autres activités doivent pouvoir assurer leur production.
- ➔ Obligation d'avoir une GPE voyage anticipée d'au moins 2 ans, les autres activités doivent pouvoir assurer leur production.
- ➔ Organisation et préparation des conducteurs aux prérequis avec l'aide des CTT cédants et prenants de manière à garantir la réussite.

Les points à travailler localement

- ➔ Décloisonner la gestion par activité, le modèle a montré ses limites et son caractère contre-productif.
- ➔ Le TGV n'est pas forcément le modèle unique, il faut penser également aux sites sans grande vitesse, ainsi qu'au FRET.
- ➔ Ces parcours doivent favoriser l'épanouissement des agents mais aussi prendre en compte l'amélioration des conditions de travail, la prise en compte de la pénibilité du métier
- ➔ Le pilotage des effectifs par la Direction Métier Traction avec une vision sur Fret. Mise en place de réunions de suivi des retraites, CPA, inaptitudes, sorties d'école, bilan des mises en stage CRTT TA TB pour garantir une véritable GPEC conduite.
- ➔ Inciter les activités à travailler sur des roulements dits « fins de carrière » avec les particularités locales.

Les points à revendiquer

- ➔ Débloquer des crédits spécifiques pour valoriser certaines spécificités: V200, IOP, mais peut être aussi une extension de la prime Grand Axe pour les roulements de fin de carrière FRET permettrait une carrière valorisante au sein d'une même activité et sans s'éloigner du domicile.
- ➔ Création de roulements intermédiaires partout où une possibilité existe.
- ➔ Pour les TA qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas évoluer vers le métier de TB, des parcours au sein du métier TA doivent être mis en place.
- ➔ Gommer les importantes disparités qui existent entre les établissements
- ➔ Une attention particulière devra être portée au niveau des mutations. Ce n'est pas un sujet direct mais imbriqué avec le parcours pro.
- ➔ Le déblocage de la grille TB afin de donner de nouvelles perspectives

Ce texte servira de base pour travailler les parcours sur les bassins d'emplois, les propositions FGAAC-CFDT devront être portées localement par les équipes. Le Comité de Suivi servira à faire remonter les problématiques et dysfonctionnements.



 FGAAC-CFDT Officiel

 @FGAAC-CFDT

 FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT

**Le seul Syndicat des
Conducteurs de Trains**